

**ASTRAAL\***

---

# APPEL A PROJET ARTISTIQUE

Transcription artistique d'un projet expérimental  
dans le secteur du bâtiment

● **Date limite de réponse : 22 Aout 2025**

**nobatek**

**ASTRAAL\***   
Nouvelle-Aquitaine

 **Sommaire**

- Sommaire ..... 2
- 1 Appel à projet ..... 3
- 2 Contexte et Enjeux ..... 3
- 3 Contenu de la partie actions sur laquelle vous intervenez ..... 4
- 4 Demande pour cet Appel ..... 5
- 5 Montant alloué à la proposition ..... 6
- 6 Conditions pour répondre ..... 6
- 7 Calendrier ..... 6
- 8 Contacts et Renseignements ..... 6

## 1 Appel à projet

**Nobatek lance un appel à projet à destination des artistes du territoire basque.** Cette proposition s'inscrit dans un projet plus large qui implique différents acteurs du territoire, le projet ASTRAAL : Accélérer la Structuration Territoriale du Réemploi en Architecture par l'Approche du Lien, projet soutenu par la région Nouvelle Aquitaine.

Le projet ASTRAAL est un projet innovant et expérimental qui découle d'années d'expériences dans le domaine du réemploi des matériaux de construction dans le secteur du BTP. Il a pour vocation d'accompagner la transition économique et écologique des territoires vers plus d'économie circulaire.

Le projet ASTRAAL est en trois dimensions :

1. Une dimension **Etudes et recherches**, en partenariat avec l'AUDAP, Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées et laboratoire TREE (Transitions Energétiques et Environnementales) de l'UPPA, Université de Pau et des Pays de l'Adour
2. **Une dimension Actions avec la CAPB, Communauté d'Agglomération du Pays Basque, c'est dans cette partie que s'inscrit votre travail**
3. Une dimension **essaimage et diffusion**

La dimension actions comprend différentes parties :

- La partie Master Class du réemploi qui s'adresse aux entreprises du bâtiment (artisans, plombiers, électriciens, menuisiers, TPE, PME)
- La partie expérimentation avec des collectivités
- La partie construction d'un plaidoyer sur la déconstruction

## 2 Contexte et Enjeux

**Nobatek** a proposé d'accompagner le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays basque et ses acteurs économiques du bâtiment à utiliser d'avantage les matériaux de réemploi et à réaliser davantage de déconstruction, permettant ainsi la sauvegarde et le soin des matériaux existants toujours viables.

Dans un contexte où le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires et le Ministère de la Transition Énergétique ont lancé leurs directives et ambitions à tenir pour les années à venir, le secteur du BTP est souvent le premier visé car il apparaît selon eux comme :

- le plus gros producteur de déchets : 227 MT/ an soit 70 % de la production totale,
- le plus gros consommateur d'énergie : 44% de l'énergie totale consommée/an,
- le responsable de l'émission de près d'1/4 des émissions de Gaz à Effet de Serre : 120 MT de CO2/An,
- un gros consommateur de ressources : 50 % des matières vierges extraites (Europe).

Et face à l'urgence climatique et écologique, l'instabilité et l'imprévisibilité des marchés internationaux, **diminuer l'utilisation de matériaux neufs et la production de déchets du BTP** en substituant ces flux par le "stock" de matières présent localement dans les bâtiments existants (la "mine urbaine"), **faire du réemploi de matériaux de construction**, est un des piliers de l'économie circulaire appliquée au secteur du BTP - inscrit dans le Code de l'Environnement via l'article M. 125-1 de la loi LTECV de juillet 2015.

En cela le réemploi et le recyclage in situ constituent une priorité pour la transition écologique des pratiques en matière de construction, d'urbanisme et d'aménagement : ce sont des leviers en faveur d'un métabolisme urbain circulaire.

Concrètement et de manière générale, le réemploi nécessite une transformation systémique de nos modes de production, de consommation et de coopération pour aller vers :

- Plus de sobriété : en réduisant nos consommations de matières, d'énergie, nos émissions de gaz à effets de serre...

- Plus de transversalité et de coopération entre les acteurs, de mutualisations des ressources matérielles, foncières, etc ;

Et enfin, plus de circularité par la création de boucles localisées de flux de matières, qui demandent notamment d'accepter de changer de regard sur nos déchets pour les envisager comme des ressources potentielles grâce au réemploi, à la réutilisation ou au recyclage, de manière complémentaire et durable...

La mutation des activités en faveur la transition socio-écologique des territoires implique de mettre au centre du débat une meilleur répartition du système de valeurs, de manière plus juste, plus locale, porté par les acteurs économiques de proximité.

Le réemploi des matériaux de construction implique de placer l'humain et l'équilibre des territoires au cœur du développement économique en mettant en synergie les ressources humaines et matérielles en présence dans un objectif de transition écologique locale. Ce système économique propose une nouvelle répartition du système de valeur ainsi que des perspectives emplois non délocalisable et durables.

En choisissant des matériaux de réemploi c'est en effet du temps humain passé que nous choisissons de payer et non plus de la matière première extraite, traitée et façonnée industriellement puis transportée. **Seulement, le système de valeur est requestionné et cela implique de requestionner en profondeur la manière de penser l'exercice de notre profession : donneurs d'ordres, Maitrise d'ouvrages, architectes, bureaux d'études, artisans, entreprises du BTP.**

### 3 Contenu de la partie actions sur laquelle vous intervenez

**Dans le cadre de la dimension ACTIONS :**

**Un appel à candidatures est lancé par la CAPB le 7 juillet 2025. Les entreprises du bâtiment sont appelées à s'inscrire afin d'être accompagnées gratuitement pour les aider à intégrer des pratiques autour des matériaux de construction de réemploi.**

Il s'agit plus globalement de faire monter en compétence la filière locale afin de la rendre "solide" autour des pratiques du réemploi dans la construction

A la clé pour les entreprises retenues

- **Accéder à des ressources et une expertise :**
  - Des temps de montée en compétence, des ateliers et des outils pour intégrer les pratiques de réemploi et d'économie circulaire. Un accompagnement sur-mesure et Gratuit sans contrepartie financière.
- **Ouvrir à de nouvelles opportunités économiques :**
  - Mettre en place une démarche plus robuste face à un monde changeant et imprévisible : « les écarts types non prévisibles ».
  - Être accompagné sur de nouvelles opportunités de marché liées aux exigences environnementales et réglementaires (loi AGECE, RE2020).
- **Offrir de la visibilité :**
  - Faire partie des entreprises repérées comme étant prochainement capable de faire du réemploi pour les collectivités et des communes, les MOA, grâce à des compétences différenciantes.
  - S'inscrire dans une démarche exploratoire innovante et pionnière.
- **Participer à un projet de coopération territoriale et de « bon sens »**
  - Retrouver du sens dans ce qui est fait
  - Appartenir à un nouveau réseau coopératif, dont nous ne connaissons pas encore les contours ni le contenu puisqu'il dépendra de l'appétence de ses protagonistes.

Voici le déroulé des ateliers

## Modules obligatoires :

---

- **#01 « Le réemploi de matériaux de construction »**

**12 SEPTEMBRE de 08h00 à 12h00 - 2025**

**Générateur d'Activités Arkinova, Anglet**

*Cette première matinée est consacrée à un alignement des compétences des entreprises participantes sur le sujet du réemploi des matériaux de construction.*

- **#02 « L'assurance et le réemploi »**

**19 SEPTEMBRE de 08h00 à 12h00 - 2025**

**Centre d'Appui Indar, Saint-Palais**

*Deuxième session tournée vers la levée des freins assurantiels.*

- **#03 « Chiffrer le réemploi »**

**26 SEPTEMBRE de 08h00 à 12h00 - 2025**

**Centre d'Appui ODACE à Mauléon**

*Troisième session dédiée au chiffrage et à l'intégration du réemploi dans son modèle économique.*

- **#04 « Changement des pratiques »**

**03 OCTOBRE de 08h00 à 12h00 - 2025**

**Centre d'appui ALDATU, Hasparren**

*Un module d'accompagnement au changement des pratiques à une échelle collective et individuelle.*

## MODULES OPTIONNELS

---

- **#01 « Coup de pouce »**

**Du 26 septembre au 17 octobre, de 14h00 à 17h00 - 2025**

**=> au sein des entreprises participantes**

*4 ateliers ouverts à tous les participants sur des opérations, problématiques ou projet de développement.*

- **#02 « Pratiques de déconstruction »**

**Courant novembre, de 14h00 à 17h00 - 2025**

**=> lieux restant à déterminer**

*Dans l'objectif d'impulser des activités de déconstruction dans les opérations de démolition, ce module sur plusieurs journées est destiné à découvrir et approfondir les compétences techniques pour répondre à un marché, intervenir sur un chantier et réaliser un bilan d'opération.*

- **#03 « Le diagnostic ressources»**

**vendredi 14 novembre de 08h00 à 12h00 - 2025**

**Pépinière HABIA à Ixassou**

*Session complémentaire sur les enjeux de déconstruction pour monter en compétence sur la réalisation d'un diagnostic ressource.*

## **4 Demande pour cet Appel à projet Artistique**

Durant le temps des ateliers, nous invitons l'artiste à venir participer, observer ce qui se passe, ce qui se dit, ce qui se vit. Il.elle sera totalement libre d'être présent.e à ces moments comme il.elle le souhaite ponctuelle, permanente, active, spectatrice, etc.

Notre demande est qu'il.elle propose un moyen de retranscrire ce qui s'y passe, **de raconter ces nouveaux liens, ces nouvelles confiances que crée l'économie circulaire sur les territoires et plus généralement le changement de pratique.** La vision artistique pourra proposer une autre manière de vivre et de restituer cette expérience, peut être plus immersive, plus émotionnelle pour les participants, les utilisateurs ou le public, pourra également contribuer à élargir les perspectives et à enrichir la dimension humaine du projet.

Il n'est pas nécessaire de produire pendant le temps des ateliers, c'est au libre choix de l'artiste dans la méthode. De même que le format de la restitution est totalement libre : enregistrement audio, planche à dessin, facilitation graphique, etc.

Il n'est pas demandé à l'artiste d'intervenir pendant les ateliers, il aura plutôt un rôle d'observateur, auditeur.

Même si certains modules sont obligatoires pour les entreprises, ils ne le sont pas pour vous. Vous pouvez décider de venir aux ateliers que vous souhaitez : 1, 2, 3 ou plus, selon vos besoins et envies.

#### **Éléments à restituer dans le cadre de la candidature :**

- Présentation de votre travail et de références faisant écho au projet, le cas échéant,
- Proposition artistique : explication du déroulé et de la proposition
- Montant de la prestation tout compris
- Planning

## **5 Montant alloué à la proposition**

6000 euros TTC tout compris : matériel proposé, prestation artistique.

6000 euros TTC correspond au montant versé à l'artiste retenu pour une proposition artistique

## **6 Conditions pour répondre**

Être un artiste des départements 40 et 64.

## **7 Calendrier**

Planning des dates des jours de présence : A VOIR ENSEMBLE

Lancement des candidatures : 9 juillet 2025.

Clôture des candidatures : 22 Aout 2025.

Annonce du résultat : 29 Aout 2025.

## **8 Contacts et Renseignements**

A votre disposition pour tout échange et question :

Contactez Mathilde Billet

Email : mbillet@nobatek.com

Téléphone : 06 65 33 63 90